



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Publiée le 29 Novembre 2024

Transmise au contrôle de légalité le : 29 Novembre 2024

ID Télétransmission : 083-218301372-20241122-lmc1352700-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 29/11/2024

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE 2024

N° 2024/289/S

Objet : Attribution d'une aide financière à l'Opéra Toulon Provence Méditerranée au titre de l'année 2024

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués le 15/11/2024, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

| | | | |
|--------------------------------------|----|------------------|----|
| Conseillers Municipaux en exercice : | 53 | Présents : | 40 |
| | | Absent(s) : | 6 |
| | | Excusé(s) : | 0 |
| Quorum nécessaire : | 27 | Procuration(s) : | 13 |

Madame Geneviève LEVY - Adjointe - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Patrice CAZAUX, Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Pascale JANVIER, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Marcelle GHERARDI, Monsieur Guy LE BERRE,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Anaïs DIR, Madame Karima DRIDI, Madame Béatrice MANZANARES, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Alain DHO, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Albert TANGUY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Amandine LAYEC, Monsieur Pierre PARDIGON, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Madame Magali BRUNEL, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Magali TURBATTE donne pouvoir à Monsieur Guy LE BERRE, Madame Virginie PIN donne pouvoir à Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Dominique ANDREOTTI donne pouvoir à Madame Martine BERARD, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN donne pouvoir à Monsieur Albert TANGUY, Madame Valérie MONDONE donne pouvoir à Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Caroline DEPALLENS donne pouvoir à Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Monsieur Emilien LEONI donne pouvoir à Madame Brigitte GENETELLI, Monsieur Pierre BONNEFOY donne pouvoir à Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marisa DIAZ donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Madame Marcelle SABARLY donne pouvoir à Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Cécile MUSCHOTTI donne pouvoir à Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Monsieur Yannick CHENEVARDE donne pouvoir à Monsieur Denis GUTIERREZ

ABSENTS :

Madame Josée MASSI, Monsieur Robert CAVANNA, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Monsieur Nicolas KOUTSEFF

L'Opéra Toulon Provence Méditerranée est un Etablissement Public de Coopération Culturelle dont la mission principale est d'organiser des spectacles vivants, lyriques, musicaux et chorégraphiques accessibles au plus grand nombre et participant largement au rayonnement culturel de l'agglomération toulonnaise et du Département du Var.

Par courrier du 23 juillet 2024, l'Opéra a sollicité une aide financière de la Ville de Toulon, faisant suite aux contingences générées par la programmation « Hors les murs » et la campagne de grands travaux engagés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée sur le bâtiment.

En effet, la mise en place de cette programmation entre le Palais Neptune, le Zénith et le Théâtre Liberté a entraîné des surcoûts de production liés à l'augmentation des tarifs de mise à disposition des structures auxquelles se rajoutent les sites permettant de concevoir costumes et décors.

Dans ce contexte, et malgré un ajustement de sa programmation, le soutien de la Ville de Toulon permettrait à l'Opéra d'assurer la pérennité de sa programmation lyrique et symphonique.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une aide financière à l'Opéra Toulon Provence Méditerranée au titre de l'année 2024 à hauteur de 30 000 €.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 22 novembre 2024,

Ouï l'exposé de Monsieur Christophe MORENO, 15ème Adjoint au Maire : .,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier de l'Opéra Toulon Provence Méditerranée adressé à la Ville de Toulon en date du 23 juillet 2024,

Vu les Statuts de l'Opéra, Etablissement Public de Coopération Culturelle,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 12 novembre 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une aide de 30 000 € à l'Opéra Toulon Provence Méditerranée au titre de l'année 2024,

- de dire que les crédits sont prévus au titre du Budget principal 2024, chapitre 65 «charges de gestion courante »,

- d'autoriser Madame Geneviève LEVY, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Madame DEPALLENS par l'intermédiaire de son pouvoir donné à Monsieur PELLETIER ne participe pas au vote.

Madame le Maire, Monsieur CAVANNA, Madame FORTIAS, Madame JOUVE et Monsieur TAINGUY sortent de la salle du Conseil Municipal avant la présentation du dossier et ne participent pas au vote.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SIGNE : Geneviève LEVY,
Adjointe

SIGNE : Clémence MOUNIER, secrétaire
de séance

CERTIFIE CONFORME
Maire de Toulon

